



Syndicat d'Energies
du Gers

AUCH, le - 4 NOV. 2016

Réf. : JM W/MF n° 1292

à

LE PRESIDENT DU SYNDICAT,

*Monsieur Jean-Loup ARENOU
Maire de Miélan
32170 MIÉLAN*

Interlocuteur : JM. WALCKER

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que nous avons bien reçu votre courrier en date du 27 septembre 2016 concernant le projet de zonage de votre Plan Local d'Urbanisme. Veuillez prendre note de nos remarques sur vos différentes zones :

1 Zones Ux Nord Bourg

- ↳ La zone aménagée située à l'Ouest ne posera pas de problème pour accueillir l'activité visée.
La zone située à l'Est n'a fait l'objet d'aucun aménagement et ne peut, en l'état, accueillir d'entreprises.

2 Zone UL Nord Bourg

- ↳ Secteur dépourvu de réseau électrique.

3 Zones UB Nord Bourg

- ↳ Attention : de nombreuses parcelles ne sont pas desservies en électricité ; le classement en zone U n'est certainement pas le mieux adapté.
Exemples de parcelles : 988 - 74 - 529 - 528 - 544, etc ...
La mairie devra donc financer des extensions de réseau BT pour desservir ces unités foncières.

4 Zone AU Nord Bourg

- ↳ Cette zone est faiblement desservie en électricité. Devant son importance, il faudra probablement prévoir la création d'un poste HTA/BT.

5 Zone UB au nord de la Zone UA

- ↳ Pas de remarque particulière.

6 Zone UA au Bourg

- ↳ Pas de remarque particulière.

7 Zone UB « Côte Vieille »

- ↳ Pas de remarque particulière.

8 Zone UB « L'Amérique »

- ↳ Pas de remarque particulière.

.../...

9 - Zone UB Sud Bourg

↳ Attention : de nombreuses parcelles ne sont pas desservies en électricité ; le classement en zone U n'est certainement pas le mieux adapté.

Exemples de parcelles : 534, 61, 166, 167 ...

La mairie devra donc financer des extensions de réseau BT pour desservir ces unités foncières.

10 - Zone AU « A l'Amérique »

↳ Cette zone est non desservie en électricité. Devant son importance, il faudra prévoir la création d'un poste HTA/BT.

11 - Zone Uc « Bernes »

↳ Nous signalons à la municipalité que la parcelle 656 n'est pas desservie en électricité ; sinon, nous n'avons pas de remarque particulière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués,

Le Président du Syndicat Départemental,


Syndicat Départemental d'Électricité de la Gers
GERSA. *Duffourg*